



الوكالة الحضرية لآسواي  
الوكالة الحضرية لآسواي  
Agence Urbaine d'Essaouira



## Sommaire :

*Essaouira – L'Agence Urbaine d'Essaouira (AUSS) a tenu, lundi, la 10ème session de son conseil d'administration, marquée notamment par la présentation et l'approbation des rapports moral et financier au titre des années 2019, 2020 et 2021, ainsi que du programme prévisionnel pour la période 2022-2024.*

*Dans le cadre de la poursuite du Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat, lancé, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, par Madame Fatima Ezzahra EL MANSOURI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de Politique de la Ville, les membres de la Commission Nationale ont pris part, le 04 octobre 2022 à Rabat, aux travaux de quatre ateliers de concertation qui se déclinent selon les grands axes du Dialogue, à savoir : «La Planification et la gouvernance», «Le monde rural et les inégalités territoriales», «L'offre en logement» et «Le Cadre bâti».*

## Dans ce numéro :

**L'agence urbaine d'Essaouira tient son 10è conseil d'administration** 1

**La majorité des lois régissant le secteur de l'urbanisme ne sont plus en phase avec la dynamique économique et sociale (ministre)** 1

**La Commission pour le Dialogue de l'Urbanisme et de l'Habitat tient un atelier de concertation** 2

**Plaidoyer pour une planification urbaine participative** 2

**Urbanisme et habitat: une nouvelle politique pour répondre aux besoins du NMD** 2

**Les disparités territoriales en débat le 2 novembre à l'institut CDG** 3

**Interview avec Abdellatif Bouazza : «Le Maroc est une "success story" en matière d'urbanisation»** 3

**Al Omrane : Des investissements prévisionnels de 4.63 milliards DH pour 2023** 3

**Bulletin Officiel** 4

**Agenda** 4

## L'AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA TIENT SON 10ÈME CONSEIL D'ADMINISTRATION

Essaouira – L'Agence Urbaine d'Essaouira (AUSS) a tenu, lundi, la 10ème session de son conseil d'administration, marquée notamment par la présentation et l'approbation des rapports moral et financier au titre des années 2019, 2020 et 2021, ainsi que du programme prévisionnel pour la période 2022-2024.

S'exprimant en ouverture de cette réunion, à laquelle ont pris part le gouverneur de la province, M. Adil El Maliki, le secrétaire général des affaires régionales de la wilaya de Marrakech-Safi, le vice-président de la région de Marrakech-SAFI,

M. Essaid El Mhajri, le secrétaire général de la préfecture d'Essaouira, les membres du conseil et des représentants des départements ministériels, de l'Université Cadi Ayyad, des organisations et chambres professionnelles ainsi que de la société civile, l'inspecteur général de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, M. Reda Guennoun, qui présidait cette session, a mis en avant les grands chantiers lancés par SM le Roi Mohammed VI, en janvier 2020, au niveau de la province d'Essaouira.[...]Pour sa part, Mme Sahi a précisé, dans une déclaration similaire, citant notamment la préservation du patrimoine culturel, civilisationnel et urbain d'Essaouira,

la réalisation d'une nouvelle génération de documents d'urbanisme, l'accompagnement du monde rural, la mise en valeur du paysage urbain de la province, l'accompagnement et l'appui des projets d'investissements créateurs de richesses et d'emplois, ainsi que le renforcement des partenariats, de la communication et de la digitalisation.

Au cours du débat ouvert à cette occasion, des membres du conseil d'administration, notamment des présidents de conseils communaux...

SOURCE: [mapmarrakech.ma](http://mapmarrakech.ma)

## LA MAJORITÉ DES LOIS RÉGISSANT LE SECTEUR DE L'URBANISME NE SONT PLUS EN PHASE AVEC LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (MINISTRE)

Rabat – La majorité des lois régissant le secteur de l'urbanisme, datent de plus de 30 ans et ne sont plus en phase avec la dynamique économique et sociale, a déploré le ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Fatima Ezzahra El Mansouri.

En réponse à une question orale sur les «obstacles devant la mise en œuvre des documents d'urbanisme» présentée par le groupe Istiqlal en pour l'unité et l'égalitarisme à la Chambre des représentants, Mme El Mansouri a ajouté que le ministère s'emploie à mettre en place un nouveau cadre juridique basé sur une approche différente.

Cette orientation repose sur six principes, a expliqué la ministre, à savoir «sortir de la logique de stagnation pour une logique d'alignement avec la dynamique de développement territorial», «l'adoption d'une nouvelle gouvernance basée sur la régionalisation et la décentralisation», «l'encouragement de l'innovation dans le paysage urbanistique et architectural», «la promotion de l'attractivité des zones d'investissement», «la simplification des procédures et la définition des prérogatives en donnant le droit au recours et à l'arbitrage» et «la généralisation de la gestion immatérielle pour une gestion plus transparente et impartiale». En réponse à une autre

question orale sur «les moyens de mettre à niveau les agences urbaines», présentée par le groupe du progrès et du socialisme, Mme El Mansouri a insisté sur le rôle important que revêtent les agences urbaines dans la planification et la gestion urbaines ainsi que la couverture en documents d'urbanisme...

SOURCE: [mapexpress.ma](http://mapexpress.ma)



*Dans le cadre de la poursuite du Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat, lancé, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, par Madame Fatima Ezzahra EL MANSOURI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de Politique de la Ville, les membres de la Commission Nationale ont pris part, le 04 octobre 2022 à Rabat, aux travaux de quatre ateliers de concertation qui se déclinent selon les grands axes du Dialogue, à savoir : «La Planification et la gouvernance», «Le monde rural et les inégalités territoriales», «L'offre en logement et le Cadre bâti».*

## LA COMMISSION POUR LE DIALOGUE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT TIENT UN ATELIER DE CONCERTATION

«Dans ce contexte, il est devenu impératif d'adopter un nouveau Cadre de référence national pour le développement urbain à la hauteur des enjeux et défis actuels. C'est un cadre qui doit être consensuel et qui requiert le renouvellement des approches pour asseoir une planification territoriale anticipative, intégrée, cohérente et inclusive, centrée sur le bien-être du citoyen et la qualité du cadre d'habiter et de vie, sur la mixité sociale et fonctionnelle, l'amélioration de la gouvernance et la clarification des rôles, l'adaptation des outils de planification territoriale aux enjeux, aux échelles, aux vocations et aux spécificités

des territoires et l'inclusion numérique des territoires», a fait valoir Madame Fatima Ezzahra EL MANSOURI.

Ces séances de travail ont permis de s'enquérir de leurs recommandations et propositions, et ce, dans la perspective d'enrichir le Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat et d'apporter des réponses porteuses et prometteuses aux différents défis du secteur.

Par ailleurs, les membres de la Commission Nationale se sont également penchés sur l'examen des recommandations issues des concertations régionales qui ont

été organisées simultanément, le 21 septembre 2022, à l'échelle des 12 Régions du Maroc.

Ces ateliers se sont déroulés selon une approche participative basée sur la convergence dans le but d'élaborer une feuille de route qui définit une vision commune et intégrée en faveur des secteurs de l'Urbanisme et de l'Habitat...

**SOURCE:** [maroc-diplomatique.net](http://maroc-diplomatique.net)

## PLAIDOYER POUR UNE PLANIFICATION URBAINE PARTICIPATIVE



*Une analyse publiée par Policy Center en décrit les contours. Les capitales régionales et les projets urbains qui y sont déployés réinventent les modes de gouvernance et d'intervention dans ces villes. En effet, le Maroc développe des projets urbains d'une nouvelle génération depuis quelques années. «Ces projets urbains portent les gènes d'un nouvel urbanisme résolument tourné vers une transformation de l'action publique locale, aussi bien dans son mode opératoire que dans son partage politique et opérationnel», explique une analyse récemment publiée par Policy Center for the New South.*

Celui-ci plaide pour la nécessité de renouveler le processus de planification urbaine et lui conférer une vision stratégique soutenue par une culture de projets urbains espérant dans cette perspective que l'actuel dialogue national sur l'urbanisme et l'habitat, initié par le département concerné, ouvrira le champ du possible, libérera les énergies et restaurera la confiance pour des milieux de vie inclusifs, durables et résilients. Ce document décrypte les projets urbains porteurs de mutations urbaines dans quelques capitales régionales. Ils sont, selon cette analyse, généra-

teurs d'ambitions plurielles, à savoir culturelle pour Rabat, internationale pour Casablanca, hub euro-africain pour Tanger, patrimoniale pour Marrakech, et touristique pour Agadir. En même temps, les projets mis en œuvre ont des dénominateurs communs, à savoir l'approche territoriale, partenariale, transversale et le leadership technocratique.

Selon ledit document, les projets urbains s'opèrent dans un contexte en rupture avec le mode classique de production de la ville axé sur des politiques «top down». Par ailleurs, la démarche «projet urbain» augure un changement

de mode de régulation sociale et politique. «Elle constitue une occasion pour la mise en place d'un processus de concertation pour permettre une meilleure appropriation des projets», relève-t-on. Ainsi, le projet urbain permet de coconstruire les politiques urbaines locales. Cependant, il ne pourrait gagner en adhésion que s'il sort de son autarcie et fait interagir l'ensemble des parties prenantes (acteurs institutionnels, socio-économiques, citoyens)..

**SOURCE:** [aujourd'hui.ma](http://aujourd'hui.ma)

## URBANISME ET HABITAT: UNE NOUVELLE POLITIQUE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU NMD



*Elle sera basée sur une large concertation avec tous les acteurs concernés.*

*Objectif : combler les dysfonctionnements des stratégies précédentes.*

Le Maroc a connu ces dernières années un essor socio-économique remarquable, engendrant une expansion urbanistique de taille. Pour accompagner cette évolution, l'Etat a impulsé différents programmes dont l'objectif majeur est de renforcer le parc de logements, des zones d'activité, industrielles ou de logistique. La politique publique dans ce domaine se basait essentiellement sur les plans d'aménagement, les schémas directeurs de développement urbain et autres documents d'urbanisme.

Cette stratégie a donné des résultats probants en matière de déficit d'habitat. Mais, au fil des ans, elle a montré de

nombreuses limites et des dysfonctionnements qu'il faut combler. C'est pour cette raison que le gouvernement a lancé un dialogue national sur l'Urbanisme et l'Habitat. Outre les élus, tous les autres acteurs concernés par cette initiative ont été associés pour concevoir une feuille de route concertée, prenant en considération tous les avis, notamment ceux des architectes, notaires, adouls, géomètres-topographes, promoteurs, aménageurs, ...

S'exprimant devant la Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville à la Chambre des représentants, Fatima-Zahra Mansouri, ministre de tutelle, a souligné que «notre

pari, à travers toutes ces étapes de concertation, est d'assurer la participation effective et responsable de tous les Marocains. L'intensification de la transformation urbaine avec l'accélération des grands projets structurants lancés par SM le Roi, ainsi que la régionalisation avancée et le déploiement du nouveau modèle de développement, exigent une nouvelle approche pour la conception et la mise en œuvre d'une politique publique renouvelée et audacieuse»...

**SOURCE:** [fnh.ma](http://fnh.ma)



*Les disparités territoriales représentent un véritable problème socio-économique engendrant différents impacts sur la société. À cet égard, l'Institut Groupe CDG organise, mercredi 02 novembre, un webinaire portant sur le thème « Atténuer les disparités territoriales ».*



*Une nouvelle politique publique de l'aménagement du territoire, prenant en considération des paramètres nouveaux, est de mise. Le point, sur ce débat plus que jamais actuel, avec Abdellatif Bouazza.*



*Dédiés à la mise en chantier de 18.745 unités L'activité d'Al Omrane a connu en 2021 une reprise progressive après un exercice 2020 impacté par la Covid. Les réalisations du Groupe se sont en effet situées à un niveau satisfaisant et ce à l'exception des activités de partenariat avec le secteur privé.*

## LES DISPARITÉS TERRITORIALES EN DÉBAT LE 2 NOVEMBRE À L'INSTITUT CDG

Le séminaire en ligne sera ainsi l'occasion pour les intervenants de décortiquer l'ensemble des éléments de ce phénomène, y compris ses facteurs, ses conséquences ainsi que son impact sur la société. L'importance accordée par l'institut à un tel sujet intervient dans le but de proposer des solutions permettant d'améliorer le niveau et les conditions de vie de la population.

Les disparités territoriales « ont un impact direct sur les conditions de vie difficiles de la population des régions les plus défavorisées, en termes d'accès, notamment, à la santé, à l'éducation et aux

infrastructures de base. Il est incontestable que la croissance économique au niveau national constitue la principale source de développement du pays, mais une répartition équitable de la richesse créée est une condition majeure pour asseoir un modèle socio-économique viable et durable sur le long terme », précise le communiqué de l'institut.

Selon la même source, « si le Maroc a enregistré des progrès en matière de développement au niveau national, notamment en réduisant la pauvreté, en améliorant l'accès de la population aux infrastructures de bases et en soutenant les activités génératrices de revenus, les

écarts de développement entre les 12 régions et au sein même des régions persistent encore. L'écart est aussi très important entre les zones urbaines et rurales. Ces dernières connaissent des insuffisances importantes en termes d'accès aux services sociaux de base, d'infrastructures et d'équipements »...

SOURCE: [hespress.com](https://hespress.com)

## INTERVIEW AVEC ABDELLATIF BOUAZZA : « LE MAROC EST UNE "SUCCESS STORY" EN MATIÈRE D'URBANISATION »

Cette année, la 37ème édition de la Journée mondiale de l'habitat a été célébrée le 3 octobre. Quel est le maître mot pour cette année ? - Du 1er au 31 octobre, ONU-Habitat célèbre « Octobre urbain » ponctué par l'organisation de nombreuses activités qui touchent à l'urbanisme, à l'aménagement, à l'habitat et aux établissements humains de façon générale. L'Assemblée Générale des Nations Unies a décidé de faire du premier lundi d'octobre de chaque année la Journée mondiale de l'habitat. Cette année, le thème choisi est : « Attention à l'écart ! Ne

laissez personne ni aucun lieu de côté ». Un thème qui tombe à point nommé. Malheureusement, la pandémie a fait beaucoup de dégâts. En 2021, elle a créé 163 millions nouveaux pauvres, selon les estimations des Nations Unies. La crise climatique et celle des conflits ne sont pas moins durement ressenties. Le 31 octobre, on célèbre la journée mondiale des villes sous le thème : « Act Local to Go Global ».

- ONU-Habitat, le programme des Nations Unies, a ouvert, en mars 2021, un nouveau Bureau-pays à Rabat qui servira de « centre de développement urbain stratégique et durable

». Pouvez-vous nous dresser un bilan de cette première année d'activité ?

- Effectivement, le Bureau ONU-Habitat de Rabat a ouvert ses portes le 8 mars 2021 à l'occasion de la visite officielle au Maroc de la directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, Maimunah Mohd Sharif...

SOURCE: [lopinion.ma](https://lopinion.ma)

## AL OMRANE : DES INVESTISSEMENTS PRÉVISIONNELS DE 4,63 MILLIARDS DH POUR 2023

Le Groupe Al Omrane projette d'accroître ses investissements pour les deux prochaines années. Ils devraient ainsi s'affermir de 7% pour atteindre les 4,63 milliards de dirhams au titre de l'exercice 2023. Ce montant sera dédié pour la mise en chantier de 18.745 unités. En 2024, l'aménageur prévoit la mise en chantier de 18.890 unités pour un investissement de 4,67 milliards de dirhams, soit une amélioration de 8%. Pour les projets de mise à niveau urbaine (MANU), ils devraient afficher une légère hausse pour les exercices 2023-2024. Une amélioration de 3% est ainsi prévue pour atteindre les 62.540

unités en 2023 et 62.500 unités en 2024.

Ces prévisions ont été relevées dans le rapport sur les établissements et entreprises publics accompagnant le projet de loi de Finances 2023. Dans son plan de financement du programme 2023, Al Omrane prévoit 4,35 milliards de dirhams au titre des recettes clients et de 2,03 milliards de dirhams de contribution de l'État. Il est à souligner que la holding prévoit de clore l'exercice 2022 par un investissement global de 4,34 milliards de dirhams, dont 2,58 milliards de dirhams ont été injectés au titre des six premiers mois de l'année. Les ambitions d'Al Omrane pour l'exercice

2022 sont de maintenir le niveau de production et de commercialisation de l'exercice 2021 en prenant en considération l'impact du contexte d'inflation sur le coût des matières premières, de la baisse de la demande et les perspectives de croissance de l'économie nationale. A cet effet, Al Omrane prévoit la mise en chantier de 17.502 unités de production nouvelle, en hausse de 0,4% comparé à 2021, 60.864 unités de mise à niveau urbaine (+1,2%) tel que défini par les conventions signées et 1.079 unités de partenariat (23,5%)...

SOURCE: [aujourd'hui.ma](https://aujourd'hui.ma)

## BULLETIN OFFICIEL

Numéro du BO	Date de Publication
7131	03.10.2022
7132	06.10.2022
7133	10.10.2022
7134	13.10.2022
7135	17.10.2022
7136	20.10.2022
7137	24.10.2022
7138	27.10.2022

## AGENDA

## Ateliers "Petits lecteurs"



Du 05 au 26 novembre 2022 à l'Institut français d'Essaouira

## "Surveillé" du Collectif Wahn / Novembre Numérique



Du 08 Au 12 Novembre 2022 à l'Institut français d'Essaouira

## Cinéma : "J'ai aimé vivre là" - Annie Ernaux - de R. Sauder



Le 16 Novembre 2022 à l'Institut français d'Essaouira

18 شعبان 1442 (فاتح أبريل 2021) السنة العاشرة بعد المائة - عدد 6974 مكرر

ISSN 0851 - 1195

## المملكة المغربية الجمهورية الديمقراطية المنشأة العاشرة

بيانات الاشتراك من الطبعة الرسمية البراط - شاملة الهاتف: 0537.76.50.25 - 0537.76.50.24 0537.76.54.13 البريد الإلكتروني: 014029004423101.33 في اسم المجاسد المتكف بمدخل الطبعة الرسمية	تعريف الاشتراك		بيان الشفرت
	في الخارج	في المغرب سنة شهر	
الاشتراك من الطبعة الرسمية	فيما يخص الشفرت الموجبة إلى الخارج	250 درهم	الشفرة العامة
	عن طريق العدلي أو عن طريق الجو	150 درهم	الشفرة الأمانة الرسمية
	أو البريد العدلي السبع - تصالف إلى	200 درهم	الشفرة الإذاعات الرسمية
	مبالغ التعريف المتخصص عليها ينشئة	250 درهم	الشفرة الإذاعات القاولية والقضائية والإدارية
	مصاريف الأرسال كما هي محددة في	250 درهم	الشفرة الإذاعات المتعلقة بالتحفيظ العدلي
	النظام البريدي العدلي به العمل	250 درهم	

تدرج في هذه الشفرة القوانين والتنصوص التنظيمية وكذلك المقررات والوائق التي تفرض القوانين أو التنصوص التنظيمية الجاري بها العمل نشرها بالجمهورية الرسمية

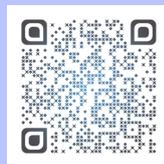
Toute l'actualité à portée de main grâce aux QR Codes



Etat d'avancement des documents d'urbanisme



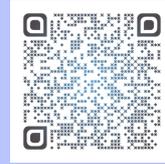
PREINSTRUCTION



RECLAMATIONS



CONDIDATURES



APPELS D'OFFRES



PUBLICATIONS



RESULTATS DES COMMISSINS



GEOPORTAIL



NOTES DE RENSEIGNEMENT



ACTUALITES



CONTACT



PRISE DE RENDEZ-VOUS

Réseaux sociaux



Facebook



YouTube



Instagram



Twitter

Accès directe aux services via le site web de l'AUESS



ARABE



FRANÇAIS



AMAZIGH



L'Agence Urbaine d'Essaouira fut créée en date du 19 Octobre 2006, en vertu du Décret n° 2.06.166.

L'Agence Urbaine d'Essaouira est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et relève de la tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

Missions:

L'arrêté n°2-3572 du 08 juillet 2005 portant organisation financière et comptable des Agences Urbaines...[Plus](#)



123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira, 44000 Maroc.



Standard: 05 24 47 40 37



Direction: 05 24 47 58 85



DAF: 05 24 78 57 37



Fax: 05 24 47 40 38



contact@auessaouira.ma

